

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR
LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UICN**

Nairobi, Kenya, septembre 1963

39. Résolution sur le Parc national marin du SOUDAN

La **8e** Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963 se félicite de la proposition du Gouvernement du Soudan de créer un Parc national marin sur les bords de la Mer Rouge dans l'esprit de la Recommandation no 15 de la Première Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux.